

Plénée-Jugon Retour en images

• Février 2022 •

BONNE ANNÉE
2022!!!



Carte de vœux des élèves de CE1 et CE2 B de l'Ecole Vent d'Eveil

Edito Mme Le Maire



Chers Plénéennes et Plénéens,

Pour la seconde fois depuis notre arrivée à la Mairie, fin mai 2020, nous n'avons pu vous rencontrer, vous les Plénéens qui le souhaitez, lors d'une cérémonie des vœux et en sommes désolés.

Vous réunir pour vous offrir nos vœux, comme certains le préconisaient, sans pouvoir bénéficier d'un moment de convivialité, je ne l'ai pas souhaité, la rencontre étant pour moi, beaucoup plus importante que tout discours.

Alors, par le biais de ce « Retour en images », Nous, les 14 élus de la Majorité, vous souhaitons une belle Année 2022. Que sera-t-elle pour chacun d'entre nous ? Nul ne le sait, et c'est mieux ainsi.

Pour les uns, source de joies et de bonheur, pour d'autres, source d'ennuis, de douleurs et de départs.

L'année 2021 fut souvent compliquée, anxiogène, usante pour nos Agents municipaux devant se plier aux exigences de protection sanitaire souvent contradictoires. Nous, Mme Le Maire et Marie-Noëlle 1^{ère} adjointe, élus, les avons épaulés au mieux à la cantine et à l'accueil périscolaire. Que ces agents soient remerciés pour leur professionnalisme, leur bonne humeur, leur réactivité et leur assiduité.

Pendant toute cette année 2021, je le répète, furent semés le doute, la peur, la violence verbale, l'animosité, la difficulté de vivre ensemble.

Pour certains Plénéens, peu nombreux, ignorant les lourdeurs administratives qui gèlent les projets attendus, ce fut une incompréhension et une impatience, légitimes, certes, mais auxquelles nous pouvons donner réponse dans le respect de chacun en prenant rendez-vous avec l'élu de votre choix qui vous expliquera.

Plénée-Jugon vit et se développe de façon surprenante, ce qui nous réjouit tous.

En 2020-2021, nous avons eu 63 naissances dont 39 en 2020 et 24 en 2021, du jamais vu depuis longtemps. Ces enfants qui prennent place dans notre commune sont un gage pour l'avenir de nos écoles.

Autre satisfaction pour le devenir de Plénée-Jugon, la vente fulgurante de terrains à bâtir et maisons individuelles sur le marché depuis plusieurs années. Nous avons recensé 52 maisons et 20 terrains constructibles, maisons pour lesquelles nous n'avons pas préempté sans compter toutes les ventes en campagne. Un bienfait découlant peut-être en partie de la crise

sanitaire... J'ajoute les 50 dépôts de demande de permis de construire.

Cependant, tout n'est pas florissant... Nous peinons à augmenter le nombre de nos commerces (parfois par manque de local à louer) et installation d'entreprises dans la zone communautaire du Plessix.

Un gros problème également, celui de la difficulté rencontrée pour l'installation de médecins. Depuis plus de 10ans, l'ancienne municipalité a essayé, en vain, avec l'aide de cabinets au coût non négligeable, de recevoir et fidéliser des médecins généralistes. Réjouissons nous cependant de la présence du Docteur Chevret, pédiatre dans notre pôle santé et du Docteur Gobard courageusement présent.

Le dernier cabinet de recrutement choisi nous a, fin 2019, présenté 2 médecins tunisiens soi-disant prêts à exercer chez nous... Des médecins étrangers ont bien évidemment des autorisations d'exercer à obtenir et ce serait la raison de leur absence, leurs dossiers n'ayant toujours pas été examinés. Nous avons imaginé d'autres solutions qui n'ont pas abouti mais qui, je l'espère, pourront se concrétiser un jour si nous savons faire preuve de patience et de confiance.

L'aménagement de la tranche 2 du lotissement des Rives de l'Arguenon va pouvoir enfin se concrétiser même si le problème du bassin de rétention n'est toujours pas résolu... nous manquons des autorisations de propriétaires riverains pour le passage de canalisations. Le bornage sera effectif en Mars, ce qui déclenchera toutes les phases à suivre. 28 lots seront proposés à la vente dont le prix du m² n'a pas été fixé. Un terrain voué à des logements sociaux sera proposé à Côtes d'Armor Habitat. Un bel ensemble pour les années futures.

Deux espaces de loisirs sont en cours de réalisation: d'une part un jeu de pétanque positionné près du bouladrome avec terrasse et 7 places de stationnement dont 2 réservées aux personnes à mobilité réduite. Son utilisation est prévue en mars. D'autre part, un pumptrack, parcours de glisse pour vélos, trottinettes, skates pour tous les âges situé dans la Vallée de l'Arguenon, près du city. Il fera le bonheur des jeunes d'ici et d'ailleurs, tous y seront les bienvenus. L'entreprise Lessard qui a été choisie pour cette réalisation, a débuté les travaux début janvier, un chantier impressionnant mené de main de maître par le Cabinet Sports initiatives. Ce pumptrack rendu possible par le plan de relance départemental à hauteur de 50% du coût HT du projet, ce dont nous nous sommes réjouis et reconnaissants envers les instances départementales.

Avec la collaboration de Lamballe Terre et Mer nous avons imaginé une randonnée de 14 kms dont la signalétique sera mise en place en Juin. Point de départ: la Vallée de l'Arguenon.

Sur le plan culturel, malgré les contraintes sanitaires, les agents de la médiathèque nous ont proposé films, conférences, mois du documentaire, animations estivales en collaboration avec Lamballe Terre et Mer. Pour

l'année à venir, les propositions qui se profilent seront de grande qualité. Merci aux agents et bénévoles qui font vivre cette médiathèque.

Merci également au service du fleurissement qui n'a pas manqué d'imagination pour parfaire nos espaces verts.

Pour ce qui concerne les propositions voirie pour 2022, la commission a été réunie le 23 décembre et le 29 janvier. Des décisions ont été prises et vous seront communiquées dans le procès verbal des conseils. Pour les projets qui avaient été adaptés pour 2021, ils n'ont pas été réalisés par l'entreprise retenue, celle-ci ayant été confrontée à l'absence de personnel due à la crise sanitaire, ces travaux seront réalisés ce printemps.

Notre EHPAD, lui aussi a été bien protégé pendant toute cette crise et ce confinement difficile pour chaque résident. Cette année verront le jour, des projets d'animation et de jardin thérapeutique, projets qui vous seront précisés dans les mois à venir.

La révision du PLU est engagée et le choix du cabinet, qui nous conseillera en la matière, sera effectif très prochainement. Lors de cette révision, la réflexion se fera en commission et réunions publiques organisées pour en débattre. Soyez vigilants aux annonces dans la presse et, dès maintenant, vous pouvez nous envoyer un courrier évoquant vos requêtes auxquelles nous pourrions peut-être y répondre favorablement au pas... hélas fortement contraints par le SCoT du Pays de Saint Briec dont nous dépendons à présent. Nous espérons, cependant, pouvoir densifier le centre-bourg essayant de combler les quelques « dents creuses » restantes.

Abordons maintenant le sujet de la sécurité de notre centre-bourg, sujet à controverses malgré l'étude engagée au côté de l'ADAC 22 (Agence Départementale d'Appui aux Collectivités des Côtes d'Armor), un service public de mutualisation aux capacités reconnues. La vitesse de la Rue du Mené a été recensée avec radar pédagogique affichant au pas les vitesses enregistrées. Les résultats peuvent surprendre car peu élevés ; Aussi nous allons aménager cette rue en fonction des chiffres relevés, après consultation des riverains en réunion publique si nous y sommes autorisés. La rue Briens est en observation et semble plus problématique. Il conviendra d'y essayer des aménagements temporaires. Ce radar sera également positionné ça et là en fonction des besoins, même en campagne.

Un nouveau Conseil Municipal des Enfants a été élu le 2 décembre. Nous devions les introniser, en salle du Conseil, en présence de leurs familles fin janvier ; nous y avons renoncé à cause de la pandémie et repoussé cette cérémonie au 25 février, y incluant les conseillers sortants pour les remercier de leur enthousiasme et leur sincérité.

Pour en terminer, il m'est très agréable d'évoquer le projet du complexe sportif qui fera l'objet de toute notre attention au cours de cette année 2022. Un travail de réflexion est déjà engagé avec les associations sportives, les

écoles, les collègues puis avec l'ADAC et qui va se prolonger avec l'aide d'un cabinet que nous allons choisir sans tarder. Puis viendra la présentation de l'esquisse aux futurs utilisateurs et aux Plénéens intéressés lors d'une réunion publique (si possibilité). Le lieu de ce complexe sportif, nous l'avons dévoilé dans notre programme électoral et nous nous y tiendrons puisqu'il convient aux vœux des intéressés qui sont impatients d'obtenir les 2 terrains de foot espérés, je précise bien 2 terrains, dont un homologué par la ligue. Stéphane aura à cœur de mener cette réflexion pour espérer une réalisation qui débutera courant 2023.

Dans cet échange avec Vous, certes très particulier, j'ai pu omettre des réponses aux questions que vous vous posez, aussi, n'hésitez pas à rencontrer le Maire ou ses Adjoints pour tout sujet vous concernant ou ayant rapport avec l'administration de notre commune.

*Belle Année 2022
Suzanne Bourdé Maire
et la Majorité municipale*

Les adjoints de Plénée-Jugon vous offrent leurs meilleurs vœux pour cette nouvelle année 2022. La vie est faite d'étapes que nous devons traverser, non sans douleur et tristesse parfois. Mais heureusement, la vie est parsemée aussi de moments de joie. Nous souhaitons que cette nouvelle année vous apporte une bonne santé et sera remplie de moments de bonheur que vous pourrez savourer. Espérons qu'ensemble nous puissions nous retrouver pour des moments plus festifs.

Une nouvelle année, c'est de nouveaux espoirs, c'est repartir à zéro, c'est être rempli de bonnes résolutions, c'est être heureux à l'idée de la vivre...

C'est un nouveau départ!!!

Bonne année 2022 à tous!

Marie-Noëlle, Sabrina, Colette, Gérard, Stéphane

*Je vous souhaite des rêves à n'en plus finir
Et l'envie furieuse d'en réaliser quelques uns.
Je vous souhaite d'aimer ce qu'il faut aimer
Et d'oublier ce qu'il faut oublier.*

*Je vous souhaite des passions,
Je vous souhaite des silences.
Je vous souhaite
Des chants d'oiseaux au réveil
Et des rires d'enfants.
Je vous souhaite de respecter
Les différences des autres, parce que
Le mérite et la valeur de chacun
Sont souvent à découvrir.
Je vous souhaite de résister à l'enlèvement,
À l'indifférence
Et aux vertus négatives de notre époque.*

*Je vous souhaite enfin de ne jamais renoncer
À la recherche, à l'aventure, à la vie,
À l'amour,
Car la vie est une magnifique aventure
Et nul de raisonnable ne doit y renoncer
Sans livrer une rude bataille.
Je vous souhaite surtout d'être vous,
Fiers de l'être et heureux,
Car le bonheur est notre destin véritable.*

Jacques Brel



*Suzanne Bourdè,
Maire de Plénée-Jugon
vous souhaite une b*



Des enfants du CME découvrent l'Arguenon à la Maladrerie

dé,
Jugon,
e belle année 2022

Vie de la commune



Le 11 novembre à Plénée-Jugon, nos jeunes du Conseil Municipal des enfants étaient présents pour la dernière fois. Ils ont animé cette commémoration par des lectures, dépôt de fleurs et surtout une Marseillaise à capella pleine d'émotion. Merci à nos « passeurs d'histoire ».



Le 5 décembre à Langouhèdre, quelques drapeaux étaient présents. Une cérémonie officielle mais encore restreinte



1^{ère} Sainte Barbe pour Madame le Maire... moment intense bien épaulée par les officiers présents. Le défilé, la revue, les décorations et puis l'Hommage à nos « héros du quotidien » avec toute l'affection que je leur porte, plus particulièrement peut-être aux Jeunes Sapeurs Pompiers.



Suite au projet du Pump Track, nous avons déplacé l'emplacement du terrain de pétanque. Il sera juxtaposé au boulodrome auprès de notre salle « L'Escapade ».



La traditionnelle distribution du calendrier des pompiers a eu lieu en novembre.



VENEZ DECOUVRIR LA RESIDENCE AUTONOMIE...

Vous vous sentez seul, vous souhaitez découvrir la vie en collectivité ou bien encore vous souhaitez passer l'hiver en sécurité...

La Résidence Autonomie de Plénée-Jugon peut mettre temporairement à votre service son logement passerelle.

Un logement meublé prêt à vous accueillir!

Pour tout renseignement contacter la Directrice, Madame DESNOS au 02 96 31 87 32

De nouvelles décorations sont venues habiller l'EHPAD et la résidence autonomie. Les sapins ont été fabriqués par les agents du centre technique.



L'atelier cuisine remporte toujours un succès. Comme à la maison, les petites mains sont rapides et cuisinent de la soupe pour au moins 2 repas.



Pour obtenir des belles tables pour les réveillons, il faut de la patience pour plier, découper, coller afin de confectionner des sets de table, ronds de serviette, les menus etc... Bravo à tous pour tout le travail manuel.



En octobre, les châtaignes grillées sont venues s'inviter à la table des résidents accompagnées de vin chaud et de cidre. Les doigts tout noirs, on raconte nos souvenirs des temps d'hiver.



▲ L'école Jeanne d'Arc (CP et CE1) est venue faire un atelier bricolage sur le thème de Noël. Ils ont fabriqués des supports de bougies. Puis des chants ont ponctués cet après-midi qui s'est clôturé par un goûter.

L'école la Croix de Pierre (4^e) est également venue en partenariat avec le professeur de chant partager des chants de Noël, appris en amont avec les résidents. Une belle chorale qui mélange les générations. Pour les remercier, les résidents avaient cuisiné des gâteaux pour le goûter.

Avec la participation de Chloé (aide soignante) et soutenue par l'animatrice Laëtitia, tout ça sous un contrôle sanitaire.

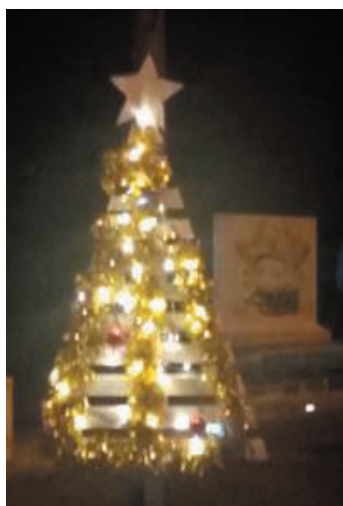


▲ Une visite à l'EHPAD puis à la Résidence Autonomie le samedi 22 janvier a été organisée juste avant le repas afin de s'adresser à un plus grand nombre. Mme BOURDE a exprimé ses vœux vers tous les résidents sans oublier de s'adresser également aux agents pour leur travail, leur dévouement, l'amour apporté aux résidents etc. Mme Presse a également pris la parole.

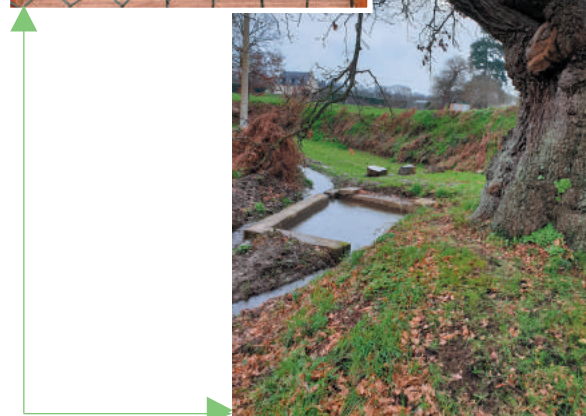
Moments très écoutés et appréciés. Chaque résident va se voir remettre la carte de vœux de Mme le Maire ainsi qu'un coffret contenant une crème pour les mains, gel douche et shampoing sec avec la collaboration de la pharmacie de Plénée-Jugon

Cadre de vie / Environnement

Les agents du CTC ont préparé les guirlandes pour mettre un peu de gaieté pour ces temps festifs, malgré le contexte. De nouvelles guirlandes ont pris place sur la tour de l'église ainsi que des sapins Rue du Général de Gaulle. Ils ont été confectionnés et décorés par nos agents.



Depuis l'an dernier, au moment des fêtes de fin d'année, le quartier du Pont Bry s'illumine. On peut également retrouver une crèche sous le petit pont créé pour illustrer le nom du village.



Le chêne de la Ville Hervy s'est refait une beauté: après avoir rénové la niche qui abrite la statue de la Vierge, Jean-Claude et Maryvonne Briens voulaient repeindre la statue. C'est Louis Quintin qui s'est proposé de le faire. Le chemin derrière le chêne a été nettoyé par les services techniques. Jean-Claude, Michel, Yvon et Philippe ont nettoyé tout autour de l'arbre. Un grand merci.

Beaucoup de personnes viennent visiter notre chêne qui est bien connu, après avoir concouru pour le plus bel arbre de l'année en 2019



Le 14 septembre, visite au Pôle Santé pour rencontrer les professionnels. A cette occasion, Madame Jeannine Rouault leur a remis un chèque. En 2020 au début de la crise sanitaire, elle a fabriqué des masques, vendus dans les commerces, elle rétrocède donc une partie de cette vente aux professionnels de santé. Un grand merci à Jeannine pour cette initiative.

Associations / Animations



Le 17 décembre, le secours populaire a réuni 57 familles. Elles ont toutes reçu un colis très complet pour pouvoir passer de bonnes fêtes autour d'une table et aussi gâter les enfants par un cadeau (livre, jeu etc...) sous le sapin. Trois nouvelles personnes sont venues agrandir la famille des bénévoles. La mairie a mis à disposition du secours populaire l'ancien local de l'auto école qui était inoccupé. Un magasin sera ouvert le vendredi après-midi des jours de distribution. On pourra y acheter des vêtements, des produits d'hygiène ou autres selon les arrivages. Celui-ci reste ouvert A TOUS



Au mois d'octobre a eu lieu, à la salle de «l'Escapade», la braderie du secours populaire. Des linéaires de produits divers et variés étaient proposés aux visiteurs. Elle a remporté un grand succès, très bien organisée (malgré le protocole sanitaire) par les bénévoles qui répondent toujours présents. Rendez vous à la prochaine braderie le 26 mars. C'est ouvert à tous, Venez nombreux!



Le 16 décembre à l'abbaye de Boquen avait lieu un marché de Noël dont les bénéfices récoltés serviront à poursuivre la restauration de l'abbaye



4932€ ont été collectés au profit du Téléthon



Les bénévoles de l'Association pour la pêche et la protection du milieu aquatique (AAPPMA) ont été reçus à la mairie pour les remercier des actions qu'ils mènent. Chaque mardi et samedi, les bénévoles se retrouvent pour l'entretien des cours d'eau.



Le forum des associations c'est déroulé le 4 septembre dans le gymnase. Il y avait 25 associations de représentées.



▲ L'équipe 1 des vallées FC accompagnée des jeunes pour leur entrée sur le terrain en coupe de France au mois de septembre, quatrième tour de la coupe synonyme de jeu de maillots offert par la fédération française.



▲ Les membres du COS ont dû annuler les manifestations prévues. L'arbre de Noël a pu se dérouler, en respectant les gestes barrières et les recommandations, pour la plus grande joie des enfants.

Enfance / Jeunesse



◀ Les élèves des classes CM1 et CM2 des deux écoles plénéennes, ont pris avec sérieux les élections du nouveau Conseil municipal des enfants.

Comme les adultes, ils ont affiché leur programme au vu de tout le monde. Les élections se sont déroulées le 2 décembre à la mairie, avec beaucoup de stress. 12 enfants ont été élus.

Au premier rang sur la photo: Elais Tarle, Lywenn Hillion, Raphaëlle Dezon, Matéo Fontaine, Louisa Clément, Mathis Duédal et Angèle Cormand et au second rang: Thais Lebret, Lily Masserot, Andréa Buart, Célia Guillaume et Sacha Brugalet. Etaient candidats les enfants domiciliés à Plénée-Jugon ou dont les parents ont une entreprise à Plénée-Jugon. Le règlement du Conseil Municipal des Enfants portera notion de cette modification.



▲ Le 6 octobre, Mrs Calfort et Jégu ont animé une sortie pour connaître le milieu de la rivière, à la Maladrerie. Ils ont appris la vie de la rivière, le lit et ses rives, les poissons et les autres hôtes, ainsi que les insectes qui tournent autour. Quelle joie lorsqu'ils ont pu marcher dans le lit de la rivière! un moment merveilleux tout simplement. Une semaine plus tard, autre découverte: assister, sous l'égide de Lamballe Terre et Mer et l'association de pêche de Plénée-Jugon, à une pêche électrique pour comptabiliser les poissons présents dans 2 cours d'eau de la commune: la Rosette et le ruisseau de la Ville Jehan.

• Ecole maternelle publique Les Tilleuls



▲ 13, 14 et 16 septembre 2021: sortie PS-MS-GS à la grange aux abeilles (Le Gouray) dans le cadre de notre travail sur les abeilles.



▲ 16 novembre 2021: sortie PS-GS à la forêt de la Hunaudaye (Plédéliac) avec les animateurs de la Maison Pêche et Nature de Jugon-Les-Lacs dans le cadre de notre travail sur les petites bêtes.



▲ 23 novembre 2021: première sortie PS-MS-GS au cinéma de Lamballe.

• Ecole primaire privé Jeanne d'Arc



▲ Les enfants de CP-CE ont partagé un moment de convivialité avec les personnes de l'EHPAD en fabriquant des bougeoirs pour Noël.



▲ Le Père-Noël a rendu visite à tous les enfants de l'école pour le goûter de Noël (ici avec les enfants de maternelle).



▲ Nettoyage annuel des alentours de l'école avec l'opération "Nettoyons la Nature" organisée par les magasins Leclerc.



▲ Les élèves de CM ont découvert le monde scientifique en participant à l'expérience "Elève ton Blob" en partenariat avec le CNRS et La mission Alpha de Thomas Pesquet.



▲ Célébration de rentrée et bénédiction des cartables en extérieur avec le Père David.



▲ Rentrée sportive avec un jeu de coopération proposé par l'UGSEL22.



▲ Avant les vacances de Noël, les enfants des 3 classes sont allés au cinéma à Dinan.

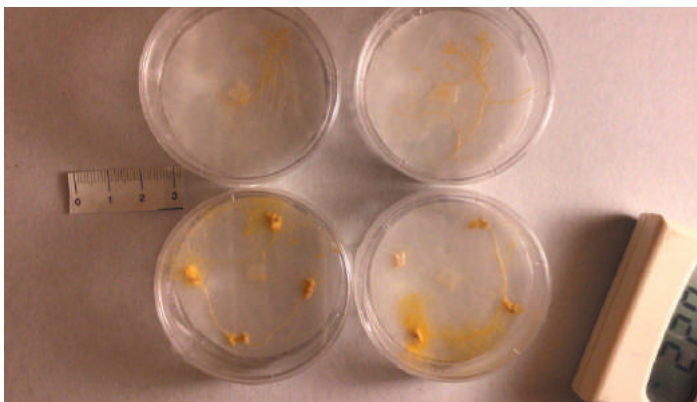


▲ Jeu de coordination entre les CM pour renforcer la coopération.



▲ Election au Conseil Municipal des enfants : les élèves de CM ont voté pour la première fois. La citoyenneté, ça s'apprend !

• Collège public Louis de Chappedelaine



▲ Durant la semaine du 11 au 17 octobre 2021, les 3 classes de 3^e ont participé à une expérience inédite en collaboration avec le CNES, le CNRS et l'académie de Toulouse. Ils ont pu réaliser des expériences sur le Blob, être vivant aux caractéristiques étonnantes et nouvelles pour nos élèves. Les expériences ont pour but de comparer le comportement du blob sur Terre et dans l'ISS. En effet, les mêmes expériences ont été réalisées par Thomas Pesquet dans la station spatiale internationale ; expériences dans le cadre de la mission Alpha. Nos élèves ont été investis tout au long de la semaine. Ils vont poursuivre l'étude du Blob dans de nombreuses disciplines.



L'équipe de Sciences renouvelle la semaine des Sciences durant laquelle les sciences et le développement durable sont au cœur de temps forts pour tous les élèves: expositions, ramassage de déchets, expériences. Elle a eu lieu du 24 au 28 janvier en partenariat avec l'Espace des Sciences entre autres.



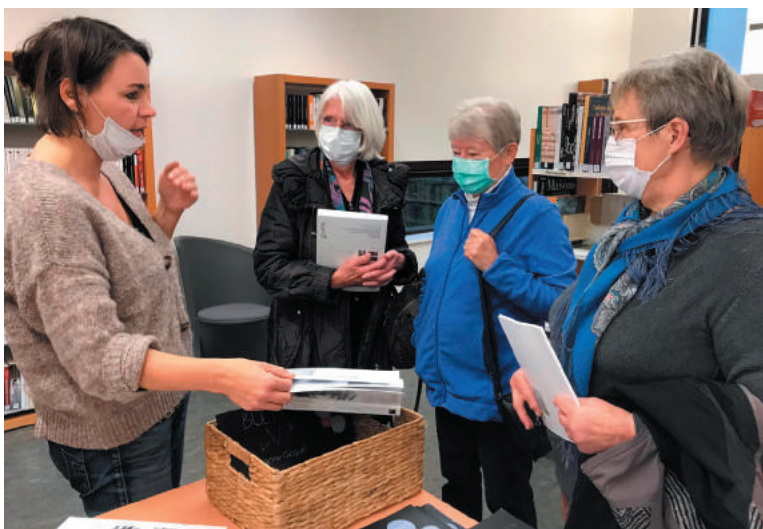
▲ Visite des conseillers départementaux dans les deux collèges avec la remise d'un kit rentrée.
16 www.plenee-jugon.fr



Les enfants de la garderie, aidés des agents du périscolaire, ont bien œuvrés pour préparer les fêtes, décoration des lieux et fabrication d'objets pour offrir. De vrais petits lutins du Père Noël!!



Médiathèque



Le 19 novembre, la Médiathèque accueillait le réseau Femmes de Bretagne animé pour un atelier par Isabelle Oheix intitulé « écrire, pourquoi pas moi ? » en compagnie de Johanne Gicquel (Pays'âmes) et Florence Torrollion (Ma mort dans ses yeux). Un moment très fort suivi d'une rencontre et dédicace autour des livres des deux auteures au cœur de l'actualité médiatique.



Chaque mois depuis la rentrée la Médiathèque, en partenariat avec l'antenne de Plénée-Jugon du Relais Petite Enfance de Lamballe Terre & Mer propose aux tous-petits de 0 à 3 ans une rencontre « Bébé-lecture ». Enfants, parents ou assistantes maternelles sont les bienvenus ! Dates et renseignements auprès de la médiathèque.



Trois films, Mes 15 ans dans ma chambre de Marie-Pierre Jaury, Les autres chemins d'Emmanuelle Lacosse et La cravate ont été projetés à l'occasion du Mois du film documentaire, courant novembre, à la salle l'Escapade. 246 spectateurs dont près de 90 collégiens ont assisté aux différentes séances et participé aux nombreux échanges qui les ont suivis.

Lamballe Terre et Mer



Le 8 décembre, la salle « L'Escapade » recevait un groupe de travail de Lamballe Terre et Mer du Conseil Social Intercommunal (La Boussole), pour mettre en place un réseau « d'Ambassadeurs » pour répertorier les besoins des personnes en difficultés sur le territoire de LTM.

Projets en cours et à venir



En image, l'avancée des travaux du Pump Track qui devrait être opérationnel courant Février 2022, suivant la météo.



Un circuit de 14kms est en cours de finalisation. Le départ se fera depuis la vallée de l'Arguenon. Le parcours sera accessible prochainement sur les sites de randonnée et courant juin le fléchage devrait être terminé. Il fera partie de la boîte des randonnées dans l'agglomération de Lamballe Terre & Mer.

Informations diverses

REVISION DU PLU



La commune de Plénée-Jugon a voté le lancement de la révision du PLU le 25 novembre dernier.

Vous pouvez consulter le dossier d'avancement de la révision du PLU directement en mairie et faire part de vos observations et suggestions dans le registre mis à votre disposition à l'accueil de la mairie pendant les horaires d'ouverture.

Vous avez également la possibilité d'écrire à Mme le Maire avec la mention « Révision du PLU Plénée-Jugon »

Soit à l'adresse suivante : Mairie de Plénée-Jugon – 4 Place de l'Eglise – 22640 Plénée-Jugon

Soit à l'adresse électronique suivante : plu22640@plenee-jugon.fr

DÉPÔT DES DEMANDES D'AUTORISATIONS D'URBANISME



A compter du 1^{er} janvier 2022, vous pouvez déposer de manière dématérialisée une demande d'autorisation d'urbanisme en utilisant une téléprocédure de saisine

Cette téléprocédure est limitée aux demandes d'autorisation d'urbanisme sur le territoire de la commune. Cette téléprocédure a uniquement vocation au dépôt dématérialisé des demandes d'autorisation d'urbanisme.

par voie électronique (SVE).

Vous devez alors adresser une lettre recommandée électronique (LRE) à la Commune à l'adresse mail suivante: urbanisme@plenee-jugon.fr

Le dépôt de dossiers dématérialisés ne sera possible que via cette téléprocédure LRE (voir tarifs sur site internet de la société AR24 sous-traitant). Tout autre moyen d'envoi dématérialisé est proscrit et ne sera pas retenu (par exemple: envoi sur une autre boîte mail de la Commune).

Le dépôt papier restera possible en Mairie, ou par l'envoi d'un courrier recommandé avec accusé de réception.

Demands concernées: -Déclarations préalables -Permis de construire -Permis d'aménager -Permis de démolir -Certificats d'urbanisme (CUa et CUb) -Déclarations d'intention d'aliéner
N.B : Les dossiers relevant d'un Etablissement Recevant du Public (ERP) doivent faire l'objet d'un dépôt papier en mairie.

Au préalable, vous devez créer un compte sur le site internet de la société AR24 sous-traitant via cette URL: <https://www.ar24.fr>. Vous devez ensuite télécharger l'ensemble des pièces du dossier et adresser le contenu à l'adresse mail suivante de la commune: urbanisme@plenee-jugon.fr

Toutes les pièces seront transmises au format PDF (à l'exclusion des photos). L'ensemble du dossier sera limité à un volume de 200 Mo

INSCRIPTION LISTE ÉLECTORALE 2022



Vous pouvez vous inscrire:
- en ligne, grâce au téléservice disponible sur Service-Public.fr sur présentation d'un justificatif d'identité et d'un justificatif de domicile numérisés;

- en mairie, sur présentation d'un justificatif de domicile,

d'un justificatif d'identité et du Cerfa n°12669*02 de demande d'inscription

- par courrier adressé à votre mairie, en joignant un justificatif de domicile, un justificatif d'identité et le Cerfa n° 12669*02 de demande d'inscription.

Il est possible de vérifier son inscription électorale et de connaître son bureau de vote sur le site www.service-public.fr

Attention: Les inscriptions sont possibles dès à présent et jusqu'au 4 mars 2022 pour l'élection présidentielle du 10 et 24 avril et jusqu'au 6 mai 2022 pour les élections législatives du 12 et 19 juin.

DISTRIBUS: DEMANDER VOTRE CARTE KORRIGO SERVICES!

À COMPTER DU 20 DÉCEMBRE 2021, LE SUPPORT DE TITRE DE TRANSPORT DISTRIBUS ÉVOLUE ET DEVIENT UNE CARTE KORRIGO SERVICES.



KorriGo Services, c'est la carte bretonne de déplacement. Cette carte permet de regrouper sur un même support, un ensemble de titres de transport. Les usagers de Distribus pourront charger sur cette carte leur titre Distribus, ainsi qu'un titre TER BreizhGo. À compter du 20 janvier 2022,

ils pourront également y charger les titres de l'ensemble des partenaires de KorriGo Services tels que ceux des TUB (Saint-Brieuc), de la STAR (Rennes) ou de Bibus (Brest).

Dès le 20 décembre, les usagers pourront profiter du titre combiné TER/Distribus et bénéficier ainsi de 50% sur leur abonnement mensuel Distribus (soit votre abonnement TER +7€ pour un abonnement Les Citadines ou votre abonnement TER +15€ pour un abonnement Tous Services). Ces abonnements combinés ne sont disponibles qu'auprès des Espaces KorriGo présents en gare de Saint-Brieuc ou de Rennes, aux boutiques SNCF, sur les automates TER ou sur internet sur le site ter.sncf.com.

Si vous disposez d'ores et déjà d'une carte Distribus, inutile d'en changer, elle reste valable. Toutefois si vous souhaitez pouvoir charger des titres d'autres réseaux sur un même support, vous devez demander le changement de votre carte Distribus en une carte KorriGo Services. Ceci est gratuit et les titres en vigueur sur votre ancienne carte seront recredités sur votre nouvelle carte.

Plus d'infos sur distribus.bzh ou au 0810 18 10 10

MEMENTO

[Permanences du Maire et des Adjointes]



Suzanne Bourdé
Maire

*Le lundi matin, mercredi matin
et jeudi matin de 10h à 12h30
en mairie sur RDV*



Marie-Noëlle Goinguenet
**1^{ère} Adjointe Affaires scolaires,
enfance, jeunesse et tourisme**

*Le lundi après-midi
et le jeudi en mairie sur RDV*



Gérard Samson
**2^e Adjoint Agriculture,
voirie, urbanisme
et développement durable**

*Le Mardi de 10h à 12h
en mairie sur RDV.*



Sabrina Presse
3^e Adjointe
**Solidarités, Centre Communal
d'Action Social**

*Le mercredi de 14h à 15h
au CCAS sur RDV*



Stéphane Macé
4^e Adjoint
Vie associative et sportive

*Le jeudi de 15h à 17h
en mairie sur RDV*



Colette Cornillet
5^e Adjointe
Finances, commerce et artisanat

*Le mercredi de 10h à 12h
en mairie sur RDV*

Les rendez-vous doivent être pris auprès des services de la mairie au 02 96 31 80 13 ou par mail sur commune@plenee-jugon.fr

Mairie

Standard: 02 96 31 80 13
commune@plenee-jugon.fr

Secrétaire générale: 02 96 31 82 22
secretariatgeneral@plenee-jugon.fr

Urbanisme et communication: 02 96 31 82 00
urbanisme@plenee-jugon.fr

Etat Civil, locations, cimetière: 02 96 31 82 13
accueil-etatcivil@plenee-jugon.fr
gites@plenee-jugon.fr

Comptabilité: 02 96 31 81 01
comptabilite@plenee-jugon.fr

Médiathèque: 02 96 30 25 82
mediatheque@plenee-jugon.fr

Horaires d'ouverture

Lundi, mercredi, jeudi et vendredi
de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h
1^{er} et 4^e samedi de chaque mois de
9h à 12h

Mardi Fermée

Service urbanisme ouvert au public
uniquement le matin, le lundi, jeudi
et vendredi.

www.plenee-jugon.fr

 [Commune Plénée-Jugon](https://www.facebook.com/Commune-Plenee-Jugon)

NUMÉROS UTILES

SOCIAL

Assistant social	02 96 50 10 30
Sur RDV (Maison Départementale Antenne de Lamballe). Permanence le mardi et jeudi matin à la Maison des Services 31 rue du Général de Gaulle et le vendredi matin à Lamballe	
CCAS	02 96 31 87 32
Conciliateur de justice	02 96 31 80 13
Sur RDV. Permanence tous les derniers mercredis de chaque mois de 14h à 17h.	
Mission Locale pour l'emploi	02 96 50 84 50
En mairie sur RDV (Mission Locale Antenne de Lamballe).	
Pôle Emploi Lamballe	3949

ENFANCE - JEUNESSE

Collège public «Louis de Chappedelaine»	02 96 51 70 70
Collège privé «La Croix de Pierre»	02 96 31 80 54
Ecole maternelle publique «Les Tilleuls»	02 96 31 81 40
Ecole élémentaire publique «Vent d'Eveil»	02 96 31 80 77
Ecole primaire privée «Jeanne D'Arc»	02 96 31 80 61
Maison de l'Enfance (Accueil périscolaire et Centre de loisirs)	02 96 31 58 56
Puéricultrice : Sans RDV tous les jeudis de 14h à 16h à la Maison des Services 31 Rue du Général de Gaulle	02 96 50 10 30

SANTE

Ambulance Arguenon	02 96 31 85 24
Cabinets infirmiers	
Badouard/Le Gressus/Hamon/Renouvel	02 96 34 54 53
Tardivel/Cuzon/Baron/Leborgne/Lourdin	02 96 34 54 60
Cabinet kinésithérapie	02 96 34 50 02
Cabinet médical	02 96 51 73 51
Orthophoniste	02 96 34 37 57
Ostéopathe	02 96 51 70 88
Pédiatre	02 96 34 13 47
Pédicure / Podologue	02 96 30 03 85
Pharmacie de l'Arguenon	02 96 31 83 28
Psychologue	06 52 84 39 15
Puéricultrice (Permanence)	02 96 50 10 30

LAMBALLE TERRE ET MER

Bonjour Habitat	02 96 32 96 66
Déchèterie	02 96 31 69 42
Les Quatres Routes 22270 Jugon-Les-Lacs Lun-Mer-Ven de 14h-17h30 Samedi 10h-12h / 14h-17h30 (Fermeture à 18h du 1 ^{er} Avril au 31 Octobre)	
Lamballe Terre & Mer	02 96 50 00 30
Saur	02 22 06 45 00
Service Eau- Assainissement	02 96 50 13 56
Service Gestion des déchets	02 96 50 13 76
Veolia	02 96 62 75 65
CAUE22 RDV auprès de LTM	02 96 50 13 50

URGENCES

Allo maltraitance (personnes âgées ou handicapées)	02 51 24 14 20
Appel urgence général	112
Centre anti poison	02 40 48 38 88
Drogue info service	0800 23 13 13
Électricité ERDF	0810 333 122
Équipe mobile addictions - CSAPA (Saint Brieuc - Lamballe)	02 96 60 80 69 / 06 71 52 16 43
Gaz/GRDF	0810 433 022
Gendarmerie Jugon-Les-Lacs	02 96 31 61 18
Pharmacie de garde	32 37
Police	17
Pompiers	18
Samu	15
Samu social	115
Saur	02 22 06 45 09
Sida info service	0800 840 800
Sos enfants maltraités	119
Veolia	06 12 06 45 68
Viols femmes information	0800 05 95 95
Violence conjugales	3919

Mairie 02 96 31 80 13
commune@plenee-jugon.fr

Médiathèque 02 96 30 25 82
mediatheque@plenee-jugon.fr

Expression du conseil municipal

Groupe de la minorité

Meilleurs vœux!

N'ayant pas été sollicités pour rédiger un article dans le bulletin municipal de janvier et n'ayant pas été associés aux regrets de ne pouvoir tenir la cérémonie des vœux, c'est avec un peu de retard et toutes nos excuses que le groupe de l'opposition municipale présente tous ses vœux aux Plénéennes et au Plénéens. Vœux de santé tout d'abord, de bonheur et de prospérité, pour vous, vos familles et tous vos proches. Bonne et heureuse année!

Une année 2022 qui commence avec un évènement inattendu dans la vie de la municipalité; nous souhaitons laisser la parole à Véronique Bouvet, conseillère municipale:

Je vous informe via ce bulletin municipal de ma décision mûrement réfléchie de quitter l'équipe de la majorité pour rejoindre le groupe de la minorité.

En effet, je déplore les propos diffamatoires, inappropriés et inacceptables à mon égard, lors d'une réunion de municipalité le 19/08/2021, qui ont été le point d'orgue de la rupture. Je ne peux cautionner, en aucun cas, de tels propos.

La démocratie participative n'est en fait qu'un vain mot, au sein même des élus de la majorité. Dans les faits, seuls quelques élus décident ou imposent leurs idées sans véritables débats; certains documents ou informations mettant en mauvaise posture certains élus de la majorité sont sciemment cachés par Mme le Maire et ses adjoints aux autres membres de l'équipe.

Le dialogue n'est pas possible et il est difficile d'afficher ses idées pour peu qu'elles soient divergentes; la confiance n'est plus au rendez-vous. Ce n'était pas ce pour quoi j'ai adhéré en 2020 lorsque j'ai rejoint la liste de Mme Le Maire. Aujourd'hui, j'en tire donc toutes les conséquences.

Cette décision lourde n'a pas été simple à prendre. Après un délai de réflexion, j'ai décidé de rester conseillère municipale afin de continuer à œuvrer pour le bien de ma commune, ce à quoi à je me suis engagée auprès de vous, mais d'une manière différente, avec des valeurs et une reconnaissance partagées.

Meilleurs vœux à tous! Amitiés à mes concitoyens.

Nous siégerons donc désormais à 5 dans le groupe d'opposition. Nous souhaitons la bienvenue à Véronique Bouvet et nous vous assurons de nos diligences pour œuvrer dans l'intérêt commun, le bien vivre à Plénée-Jugon et le développement de notre commune.

Amitiés à tous. Le groupe de la minorité.

**Permanences groupe de la minorité «Plénée-Jugon Nouvelle génération» les samedis de 10h à 12h sur RDV:
Samedi 5 mars: Hélène Duquenne (06 47 68 28 81).
Samedi 2 avril: Serge Duval (06 64 61 92 88)**

Groupe de la majorité

Réponse aux 5 Elus de la Minorité

En ce qui concerne le Plén'infos de Janvier, il était uniquement consacré aux Procès-verbaux des derniers conseils. Pas d'Edito de Mme Le Maire, donc, pas de proposition à la Minorité.

Pour ce qui est des vœux exprimés par la Majorité, j'ai appris à ne parler qu'en mon nom et celui des Elus qui m'y autorisent.

Suzanne Bourdé

En réponse aux propos de Véronique Bouvet.

Le bulletin communal est un outil de communication pour informer les Administrés de la vie de la commune.

Le Maire peut s'opposer à la parution de textes à caractères diffamatoires ou injurieux à l'égard des Elus.

Madame le Maire, Directrice de la publication, n'a pas souhaité exercer son droit de censure. Elle a souhaité la publication de ces contre-vérités.

Que celles et ceux d'entre vous, qui souhaitent connaître la vérité de ces propos n'hésitent pas à nous interpeller afin de rétablir le vrai du faux. Madame le Maire acceptera tout rendez-vous à ce sujet.

Le 15 novembre Véronique Bouvet nous écrivait, qu'à partir de ce jour, elle renonçait à ses indemnités de Conseillère déléguée en précisant:

« Je siégerai seule au Conseil municipal »

Le 23 janvier, elle annonce:

« quitter l'Equipe de la Majorité pour rejoindre celle de la Minorité ».

Nous respectons son choix.

Un évènement de plus dans notre vie municipale après 2 démissions dans la Minorité que nous ne nous sommes pas permis de commenter dans le bulletin municipal.

A chacun ses valeurs, dans le respect de l'Autre...

Depuis notre arrivée à la Mairie nous subissons sans cesse des attaques et violences écrites ou verbales.

Nous sommes au travail chaque jour et faisons face à tous les aléas quotidiens liés à la crise sanitaire ou autres, soutenus par un grand nombre de nos concitoyens que nous saluons et remercions

Suzanne Bourdé
H. Voelle Gouignard
Gérard Samson
Sabrina Fresse
Stéphane Oliva
Collette Cornillet
Baptiste Chauvel
Bernadette Clouf
Euclic Daviet
André Gouignard
David d'Homme
Delphine Prie
Michel Rouvrais
Flavien Travers



Agenda

Sous réserve des consignes sanitaires gouvernementales

Distribution alimentaire secours populaire : 4 et 18 mars, 1^{er} et 15 avril, 6 et 20 mai.

Repas des anciens : samedi 12 mars distribution à « la Pastourelle » du repas offert par la commune. Un courrier avec un coupon d'inscription sera envoyé aux personnes de 70 ans et plus. Les personnes ne recevant pas de coupon peuvent s'inscrire en mairie avant le 24 février.

Repas à emporter : samedi 19 mars de l'Amicale des chasseurs. A la maison des associations salle n°3.

Concert : samedi 19 mars à 20h à l'église St Pierre de Plénée-Jugon. Les chœurs du Mené et les chanteurs d'Argoat de Loudéac donneront un concert en commun au profit du secours populaire. Entrée 6€.

60^e anniversaire du cessez-le-feu en Algérie : **Dimanche 20 mars à 11h sur le parvis de la mairie - décoration d'anciens d'Algérie. Venez très nombreux vous souvenir des 5 jeunes Plénéens tombés en Algérie.**

Braderie du secours populaire : samedi 26 mars à la salle « L'Escapade ».

Elections Présidentielles : dimanche 10 avril & 24 avril. Salle « L'Escapade ». Présentation d'une pièce d'identité obligatoire.

Portes ouvertes : « Fleurs et Ânes d'Armor », samedi 28 et le dimanche 29 mai de 10h à 18h, à la Ville Jehan. Pépinière spécialisée dans les plantes carnivores, ouvre grand ses portes, pour un week-end tout en couleur, avec un marché aux plantes, ainsi que des artisans et artistes locaux. Restauration sur place, Tombola, Animation musicale au programme. Entrée libre.

Directeur de publication :

Suzanne BOURDÉ, Maire

Crédit photo : Mairie de Plénée-Jugon, Ouest-France, Télégramme

Impression : Imprimerie Guivarch, Plérin